

[...]

[...]

[...]

[...]

[...]

[...]

[...], le [...]

Lettre recommandée avec demande d'avis de réception

Objet : Mise en demeure — trouble du voisinage

Bonjour,

Malgré mon courrier du [...] vous alertant sur des troubles de voisinage causés par vous-même ou par des personnes que vous hébergez, ces troubles persistent.

Nouveaux faits constatés : [...]

Pièces jointes, le cas échéant : [...]

Je vous mets en demeure de faire cesser immédiatement ces troubles. À défaut, je me réserve le droit de saisir le tribunal judiciaire afin de faire constater ces troubles et, le cas échéant, d'obtenir la résiliation du bail.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Signature du bailleur (ou de son mandataire)

P.J. : copie du courrier d'alerte précédent.

Références. Loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, articles 6-1, 7 b), 24.